

La Commission Régionale de Gymnastique Féminine est heureuse de vous offrir ce 41^{ème} fascicule et espère que vous en apprécierez sa composition. Elle souhaite à toutes et à tous, Dirigeants, Cadres, Aides Moniteurs (trices), Juges et Gymnastes, une excellente saison 2018-2019

Afin d'aider la C.R.G.F., toute suggestion à propos de ce fascicule sera appréciée.

LES MEMBRES DE LA C.R.G.F.

Principes généraux

- ✚ Les tarifs sont fixés par le Comité Directeur.
- ✚ Tout engagement non accompagné du règlement financier sera rejeté sans aucune exception.

Information sur les engagements aux différentes compétitions

- ✚ N'oubliez pas d'informer **votre responsable juges de votre inscription et du nombre d'équipes**
- ✚ Tous les engagements (gymnastes et juges) doivent être envoyés au Comité Départemental NORD ou Comité Régional des Hauts de France (selon les compétitions cf. voir entête) dans les temps impartis.
- ✚ **Toute amende devra être payée au CD NORD..**
- ✚ **A partir de la saison (2016/2017), et ce grâce à la loi du 26 janvier 2016, des modifications sont apportées concernant le certificat médical : Certificat médical obligatoire cette année qui sera valable pour 3 ans. Mais le certificat médical reste obligatoire pour toute demande de surclassement.**

Merci de respecter ces consignes pour une bonne organisation

"L'ESPRIT SPORTIF, MOI, J'Y CROIS !"

*Parce que le sport est un jeu, je m'engage à respecter les **REGLES D'OR** de l'esprit sportif :*

Je respecte les règles de jeu

Je respecte les décisions de l'arbitre

Je respecte mes adversaires

Je reste calme et maître de moi

Je refuse toute forme de triche et de dopage

Je m'interdis toutes formes de violences